

□ Conférence de presse

# Pour une programmation européenne

Pierre Mendès France

*Devant la presse diplomatique, Pierre Mendès France a fait, la semaine dernière, un certain nombre de propositions, concernant l'Europe, l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et les problèmes monétaires internationaux.*

*Il nous est impossible, dans le cadre de ce numéro, de reproduire la totalité d'une déclaration dont le retentissement a été considérable.*

*Nous avons retenu l'essentiel des propositions concernant la construction européenne qui, par leur rigueur et le souci d'aborder les problèmes au fond, ont particulièrement impressionné l'auditoire.*

**D**ans chaque Etat, de nos jours, les pouvoirs publics, la banque centrale, les groupes industriels, les organisations ouvrières et agricoles cherchent à maîtriser les évolutions économiques dangereuses par des moyens variés qui vont de la politique monétaire générale aux décisions individuelles des entrepreneurs et des producteurs, de l'élaboration publique d'un plan aux rencontres ou aux négociations entre dirigeants de certaines affaires, représentants des organisations syndicales, banquiers privés ou publics, hommes du gouvernement ou de l'administration. Les décisions prises peuvent être, selon les cas, d'un type capitaliste ou semi-capitaliste, ou plus ou moins interventionnistes ou encore socialisantes. Elles ont, en tout cas, au cours des vingt dernières années, assuré une certaine cohérence et assuré des progrès sans à-coups brutaux. Sans doute, on aurait pu faire mieux; il y a eu en France, en Allemagne, en Italie et ailleurs, des phases de ralentissement et des périodes de stagnation. Mais il n'y a pas eu de régressions absolues, de crises profondes, semblables à celles que les précédentes générations ont connues.

Dans l'unité économique européenne en voie de construction, des centres de décision ou de discussion, comparables à ceux qui existent dans nos pays, n'ont pas encore été constitués. Il ne faut donc pas être surpris si des difficultés, nées ici ou là, entraînent dans les pays voisins des inquiétudes et des réactions susceptibles, en dernière analyse, d'aggraver le mal et de le

répandre, plutôt que de le maîtriser.

Sans doute, à Bruxelles, des fonctionnaires hautement compétents accumulent des rapports et des programmes et multiplient les réunions. Mais ils n'ont aucun moyen de protéger les Etats membres contre l'action de leurs partenaires, ils doivent se contenter d'essayer de les persuader, de les concilier. Et ils savent très bien que des compromis résultant uniquement de considérations d'équilibre politique peuvent être parfois économiquement détestables.

On croit souvent que le 1<sup>er</sup> juillet prochain des modifications considérables se produiront dans la concurrence entre les marchandises des six Etats membres de la Communauté et que les productions allemandes, belges, italiennes, etc. pourront désormais envahir le marché français. A vrai dire, les droits de douane qui cloisonnaient l'Europe des Six ont déjà largement disparu :

— Pour un appareil électroménager qui supportait 10 francs de douane il y a dix ans, il ne subsiste aujourd'hui que 1,50 franc de droits ;

— L'industrie française des tissus de coton bénéficiait autrefois d'une protection douanière de l'ordre de 20 %. Il ne reste plus aujourd'hui pour les échanges entre les Six du Marché commun qu'une protection de 3,5 %.

La suppression de la protection douanière entre les Six ne constitue donc pas un événement massif et redoutable. Son effet au total sera moindre que l'adoption par l'Allemagne du

régime de la T.V.A. à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

Par contre, ce qui va être sensible le 1<sup>er</sup> juillet 1968, c'est, en raison de la mise en application du tarif extérieur commun décidé par les Six, en raison des effets du Kennedy round et de diverses autres circonstances, la présence d'une rivalité commerciale beaucoup plus intense que par le passé provenant des industries des Etats-Unis, du Japon, du Canada, de la Grande-Bretagne, etc. Là est le fait nouveau essentiel.

C'est un fait qui doit intéresser et préoccuper également tous les membres de la Communauté. Face à un redoutable danger qui est commun, ils doivent resserrer leur action, arrêter ensemble leurs objectifs, leurs moyens de défense et même, dans de nombreux cas, leurs moyens d'action offensive sur les marchés tiers.

Cela dit, l'institution d'une autorité politique européenne ne suffirait pas à résoudre tout le problème et d'un seul coup. Je suis bien persuadé que nous aurons besoin d'une autorité centrale dotée d'attributions propres. Mais cette autorité sera efficace seulement si les pays européens, leurs opinions publiques, leurs gouvernements prennent conscience de l'action collective à mener par eux. Si un accord pouvait intervenir entre les membres de la Communauté économique européenne sur les principes de cette action, il ne serait sans doute pas difficile de définir la structure des institutions chargées de mettre en œuvre les décisions pratiques qui en découleraient.

Les problèmes communs qui se posent aux pays de la Communauté ne seront pas résolus par le « laisser faire, laisser passer ». Ils exigent des interventions et c'est pourquoi nous avons adopté, en France, le principe de la planification.

Evidemment, on voit mal comment une planification nationale pourrait s'intégrer dans un ensemble international, à base strictement libérale, qui s'interdirait toute intervention raisonnée et abandonnerait l'évolution économique aux seules lois du marché. Des mouvements incontrôlés et désordonnés de capitaux et de travailleurs, des importations à base de dumping remettraient forcément en question les objectifs prévus par le plan de l'un ou l'autre des Etats participants.

Par contre, il n'y a pas de contradiction entre une planification nationale et la participation à un ensemble international, si ce dernier comporte les agencements nécessaires pour que la politique d'un Etat membre ne puisse jamais mettre en péril la planification d'un autre.

C'est pourquoi les Etats de la Communauté

doivent prendre de concert certaines dispositions nécessaires, ce qui constituera le début d'une planification collective.

Ces idées ont souvent été accueillies avec une grande méfiance en Allemagne, méfiance qui traduit l'influence de groupes industriels puissants comptant sur leur dynamisme pour conquérir de nouveaux marchés, sans tolérer que leur liberté soit limitée par des prescriptions nationales ou internationales. Toutefois, leurs progrès ne se sont développés, jusqu'à ce jour, que parce qu'ils ont eu, en toutes circonstances, le plein concours du gouvernement fédéral et des gouvernements des Lander, dont l'aide n'a d'ailleurs pas été toujours tellement conforme aux canons du libéralisme économique. La prétendue politique orthodoxe du gouvernement de Bonn comporte, en fait, des exceptions notables en faveur de l'agriculture, de la construction, des transports, de l'énergie, des relations économiques avec Berlin, des provinces de l'Est, de l'influence économique de l'administration statistique fédérale, ainsi que des organismes privés de prévision. Sans oublier les investissements publics qui représentent 40 % du total des investissements (et plus encore si on y inclut les investissements militaires) et s'élèvent au double des investissements publics français.

### *Une politique monétaire européenne*

... L'histoire nous montre à quel point la liberté des échanges nécessite une harmonisation des conditions de crédit. En France, la création de la Banque de France et le rôle décisif qu'elle a pris dans l'économie nationale sont, à peu de chose près, contemporains de la suppression des barrières douanières intérieures. Et, même si au dix-neuvième siècle la libération des échanges s'est faite à travers le monde sans que les Etats renoncent à leurs monnaies respectives, on ne peut pas oublier la fonction centrale de l'or dans cette période et celle du système bancaire anglais et de la livre sterling qui réglaient presque partout les transactions commerciales.

Dès maintenant, des accords sont intervenus entre les banques centrales européennes pour faciliter les règlements et ouvrir des crédits afin que les monnaies des Etats membres soient soutenues en cas de besoin. Mais il conviendrait d'aller plus loin.

Tout d'abord, il serait probablement opportun de mettre, en quelque sorte, hors balances des paiements, les règlements entre les Six (ou les sept, ou huit, ou neuf, si demain le nombre des Etats membres était augmenté). Pendant un

temps, ce système a existé : c'était l'Union européenne des paiements (U.E.P.) qui a rendu des services considérables dans une période délicate. Les règlements entre Etats membres se faisaient par compensations. En cas de besoin, certains pays se voyaient consentir un découvert momentané ; les dettes correspondantes devant être réglées dans des délais raisonnablement calculés et, pour une part seulement, en or.

Une agence du même genre devrait être reconstituée. Elle serait le lieu de consultations permanentes, permettant de surveiller les risques de propagation des mouvements déflationnistes ou inflationnistes, de débattre des fluctuations des taux d'escompte, des coefficients de liquidités ou des réserves minimales, des crédits à la consommation dans les systèmes bancaires des pays associés permettant de décider aussi des interventions d'open market par l'institution européenne elle-même.

Les pays membres, dont les balances seraient excédentaires, mettraient une partie de leurs réserves de devises et d'or en commun et laisseraient à la disposition de l'agence, moyennant un intérêt modéré, les devises gagnées par eux, ce qui permettrait de couvrir certains des besoins externes de l'Europe.

Les avoirs, ainsi rendus disponibles pour la Communauté, seraient utilisés dans les buts qu'elle s'assignerait, par exemple pour des prêts aux pays en voie de développement, pour des crédits destinés à accroître le commerce avec les pays de l'Est, ou encore pour l'application d'un accord appelé à donner enfin une solution à la crise de la livre sterling.

#### *Harmonisation des charges et des objectifs sociaux*

... Bien entendu, on ne peut pas envisager (en tout cas, pour une longue période) que tous les pays membres aient, par exemple, exactement les mêmes prestations sociales, les mêmes dépenses de santé et d'enseignement, etc. Mais un effort d'harmonisation ou tout au moins d'équilibre est possible.

... Les programmes à moyen terme des Six devraient donc être établis après confrontation de leurs principaux objectifs sociaux : budget social, équipements sanitaires, consommations collectives, aide aux régions menacées de dépeuplement ou de dépérissement, etc.

D'autre part, dans chaque pays, les producteurs de biens exportables revendiquent des allègements de charges en invoquant la concurrence internationale. Les gouvernements

sont enclins à leur donner satisfaction de telle sorte que d'autres secteurs moins exposés sont inévitablement sacrifiés. N'oublions pas que certains biens et services de l'économie non marchande sont parfois d'une utilité supérieure à celle des marchandises offertes dans le commerce.



Keystone

Ce sont là des affaires complexes et qui n'avanceront sans doute que lentement. Mais il est important que la redistribution sociale, facteur essentiel depuis 1945 de la stabilisation de la demande et du progrès, ne soit pas freinée par la concurrence qui s'exerce au sein du Marché commun. Ce doit être un aspect essentiel de la politique générale d'une Europe d'inspiration socialiste.

#### *Une politique européenne des investissements*

Cette politique s'impose aussi dans le domaine des investissements. Dès l'époque de la Libération, j'ai souvent exprimé le vœu que les pays sinistrés se concertent pour que leurs reconstructions soient articulées, pour qu'ils évitent des doubles emplois, des investissements appelés à créer des concurrences ruineuses dans l'avenir.

Plus tard, j'ai souhaité que la Communauté économique européenne soit assise, non sur la perspective d'une sélection par la « guerre au couteau » qu'évoquait un jour M. Marcel Jeanney, mais sur de grands investissements concertés, sur des pôles de richesses communes

conçus au profit de la collectivité.

Une autre voie a été choisie, ce qui explique, à mon avis, certains échecs comme celui de la politique commune de l'énergie ou certaines erreurs (comme celle de l'incohérence des prix relatifs des productions animales et des productions végétales, dont on ne peut trouver l'origine que dans de fâcheux marchandages politiques).

Mais les formules qui n'ont pas été retenues, à l'origine, me semblent toujours correspondre à une conception progressiste de l'Europe de demain.

Il faut, à l'Europe, une politique positive, constructive, face surtout à la puissance et au dynamisme du colosse américain.

Elle doit avoir un double but :

- assurer la croissance et, pour cela, utiliser au mieux toutes les ressources mobilisables;
- empêcher les surproductions (qui, d'ailleurs, ne sont souvent que des sous-consommations).

Le développement des investissements concertés est à la fois créateur d'emplois et de biens. Il permet d'assurer le plein emploi des travailleurs et aussi l'adaptation de l'économie et de la production à la demande provoquée par la hausse des revenus et de l'activité.

Dans le cadre national, l'orientation des investissements se fait par le moyens de plans (publics ou privés). Mais si l'exportation représente 25 ou 30 % par exemple d'une production, le problème devient plus difficile. Chaque entreprise, chaque pays veut satisfaire une partie de la demande des autres pays ; mais il n'y a pas de raison pour que offre et demande concordent, surtout lorsque les investissements destinés à alimenter cette offre sont longs à réaliser.

... Chacun connaît les décisions prises, à travers l'Europe, au cours des dernières années pour doter l'industrie automobile de capacités de production supérieures aux besoins globaux sans que chacun des Etats membres de la Communauté ait tenu compte des équipements et des investissements faits par les autres.

Or, cette situation n'est pas rare ; elle risque de se produire aussi dans la sidérurgie, le textile, l'aviation, la chimie, la construction navale, l'électroménager, etc.

On aboutit ainsi à des suréquipements qui constituent d'indiscutables gaspillages, qui alourdissent les prix de revient et suscitent, par la suite, ces « guerres au couteau » génératrices de crises et de chômage.

Quel est le remède ? Sans prétendre donner ici une réponse globale — sans prétendre, non plus,

que nous convaincrions aisément et d'un jour à l'autre tous nos partenaires de participer à une planification commune comparable à celle que les partis de gauche défendent en France — nous devons leur proposer de préparer, tous ensemble, nos programmations pour les branches dominantes.

Il s'agirait, en fait, d'arrêter les volumes d'équipements pour une période donnée, cinq ans par exemple, entreprise délicate mais qui doit être tentée et qui serait d'ailleurs mieux accueillie aujourd'hui qu'il y a quelques années, compte tenu de la conjoncture et des préoccupations qui se sont fait jour, notamment en Allemagne au cours de la période la plus récente.

Mais la programmation sectorielle devrait être sanctionnée aussi par l'orientation des ressources financières dans le cadre de la politique du crédit international dont j'ai parlé également. Les institutions à créer pourraient, en effet, financer certains investissements, non seulement d'infrastructure, mais aussi de production lorsqu'ils seraient à destination collective européenne.

Une autre utilité de la programmation serait de permettre aux Européens de mieux aborder le problème des investissements américains dans notre continent. Il faut mettre un terme à l'anarchie à laquelle nous assistons dans ce domaine, certains pays cherchant, par moments, à freiner l'entrée jugée intempestive de capitaux américains et les refoulant ainsi vers des pays voisins où ils créeront des entreprises dont les marchandises reflueront vers les premiers — tandis qu'ailleurs, on veut les attirer sans se soucier des risques politiques ou sociaux que leur présence peut entraîner si aucune réglementation, aucun contrôle ne sont exercés.

Une programmation économique commune, des règles communes, notamment dans les secteurs de pointe et dans les secteurs les plus influents, règles qui s'imposeraient aux capitaux venus du dehors, éviteraient les désordres auxquels nous avons assisté, en France, où une rigueur à peu près indiscriminée a fait place, peu après, à des efforts inattendus pour attirer ce que, jusque-là, on avait essayé d'interdire.

### *L'Europe de la science et de la technique*

Dans le chapitre de la programmation européenne, on ne peut pas ne pas parler de l'organisation de la recherche scientifique, des efforts collectifs à entreprendre ou à renforcer pour améliorer et exploiter tous les moyens



technologiques.

Car le plus grand danger pour l'indépendance de l'Europe réside, aujourd'hui, je l'ai affirmé bien souvent et depuis longtemps, dans l'énorme supériorité technologique américaine.

La supériorité militaire, démographique et même économique des Etats-Unis ne nous gêne pas autant, si l'on regarde de près, que l'avance colossale prise par eux dans leurs laboratoires et leurs instituts de recherches. C'est le délégué général à la Recherche scientifique qui a évoqué, il y a peu de temps, si nous laissons se poursuivre l'évolution actuelle, « la France, vouée de façon irréversible au sort d'un pays satellite ». En fait, cette perspective ne s'applique pas seulement à la France, mais à l'Europe entière.

Il est surprenant que les porte-parole du plus hautain nationalisme et de l'indépendance la plus exigeante ne prennent pas conscience de l'ampleur du risque et assistent, sans émotion apparente, à l'investissement de nos industries par des capitaux d'outre-Atlantique. Il est surprenant qu'ils ne préparent pas les moyens de rattraper le retard.

Ce retard est-il donc irrémédiable ? Eh bien, non, et voici pourquoi :

Les experts américains ont calculé que, depuis 1945, près de 60 % de toutes les grandes inventions techniques ont été le fait de l'Europe. Mais le fruit de ces recherches, leurs applications industrielles se sont le plus souvent développées ailleurs, profitant surtout aux Etats-Unis. Nous n'avons donc pas été en état d'exploiter au maximum ce que le génie européen avait découvert. Il y a là une leçon à méditer pour l'avenir.

Une autre leçon découle du fait suivant :

Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, notre retard est finalement moindre dans le domaine atomique que dans celui de l'électronique, des ordinateurs, des télécommunications, de l'aviation. Cela, parce que, dans ces derniers domaines, la dispersion des travaux des pays européens a entraîné des doubles emplois, des gaspillages, des pertes de temps. Au contraire, en matière atomique, un commencement de coopération s'est produit au sein de l'Euratom.

Pourquoi faut-il, paradoxe incompréhensible, que l'Euratom ait été justement l'objet des critiques et des attaques du gouvernement français et que ce dernier se soit systématiquement employé à l'affaiblir, voire à le paralyser ?

Il est nécessaire que les pays européens travaillent maintenant ensemble, qu'ils mettent en commun ce qu'ils peuvent conquérir dans le domaine de la connaissance scientifique et de l'innovation industrielle.

La coordination de la recherche, la suppression des frontières pour l'utilisation des scientifiques, des techniciens et des savants, l'établissement d'un système de bourses encourageant la mobilité des chercheurs, la stimulation des secteurs de pointe par un effort d'investissement financé par la Communauté elle-même sont autant de moyens d'intervention qui doivent être mis en œuvre avec énergie et détermination.

On a souvent parlé de l'Europe des patries et de l'Europe des peuples. Il est urgent de faire dès maintenant l'Europe des savants et des chercheurs.

